

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27966**

Intitulé

Chef d'équipe second œuvre

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupement d'intérêt public - formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Lille (GIP FCIP Lille)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233p Conduite des travaux, métré encadrement de chantiers de finition

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef d'équipe est un ouvrier de chantier apte à des tâches de haute technicité et gérant une équipe d'ouvriers de qualification moindre dans sa spécialité. En lien avec le chef de chantier, il assume des responsabilités dans la réalisation des travaux et le représente auprès des tiers. Il s'adapte constamment aux nouvelles techniques, aux nouveaux matériaux et matériels. Il assure également le tutorat des nouveaux arrivants et des apprentis.

Le chef d'équipe doit :

- Organiser sur le terrain le travail de son équipe
- Préparer et suivre les différentes phases d'un chantier
- Planifier les activités des personnels et les affecter sur les postes
- Animer et motiver les membres de son équipe
- Transmettre oralement ou par écrit les consignes qui lui sont données
- Gérer l'outillage qui est sous sa responsabilité
- Optimiser les modes opératoires (sécurité, qualité,...)
- Veiller à la bonne utilisation des matériels et engins dont son équipe à l'usage et à la bonne allocation des matériaux

Les capacités attestées :

- Mettre en oeuvre la gestion et le suivi de chantier, en respectant les procédures Qualité, Sécurité, et l'évolution des problématiques développement durable dans le secteur du bâtiment
- coordonner, animer et motiver une équipe
- communiquer de manière positive et constructive à la fois à l'interne de l'entreprise mais aussi à l'externe, lors de phases de représentation de l'entreprise

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Toutes entreprises du secteur bâtiment second œuvre (installation sanitaire et thermique, menuiserie, plâtrerie, peinture, énergies renouvelables, enveloppe du bâtiment,...)

Petite, moyenne et grande entreprise

Emplois liés à un premier niveau d'encadrement dans le secteur du second œuvre

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Certification basée sur les blocs de compétences pour chaque bloc de compétences

- études de cas
- questionnaire à choix multiple
- épreuve écrite

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27966 - Mettre en oeuvre la gestion et le suivi de chantier, en respectant les procédures qualité, sécurité et l'évolution des problématiques développement durable dans le secteur du bâtiment	Descriptif : - Prise en compte des parties contractuelles et administratives du dossier - Appropriation du dossier marché - Préparation administrative - Organisation et management du personnel de chantier - Etablissement du calendrier prévisionnel et du Budget et la commande des produits - Réception et stockage des produits - Approvisionnement du chantier - Commande des travaux aux sous traitants - Préparation plan assurance qualité - Amener le chef d'équipe capable de gérer et rentabiliser son chantier - Mise en œuvre individuelles et collectives des mesures de sécurité et de protection de la santé au travail Modalités d'évaluation : •études de cas •questionnaire à choix multiple •épreuve écrite
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27966 - Communiquer de manière positive et constructive à la fois à l'interne de l'entreprise mais aussi à l'externe, lors de phases de représentation de l'entreprise	Descriptif : - Echanger de manière constructive auprès des personnes de l'équipe encadrée, des personnes sur le chantier, des collègues et autres acteurs de l'entreprise - Développer une image positive de l'entreprise auprès des partenaires et clients - Connaitre et diffuser l'image de l'entreprise - Maîtriser les fondamentaux de la relation client sur le terrain Modalités d'évaluation : •études de cas •questionnaire à choix multiple •épreuve écrite
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27966 - Coordonner, animer et motiver une équipe	Descriptif : - Mobiliser et Piloter son équipe dans le cadre d'objectifs opérationnels en garantissant le respect des règles de sécurité, qualité et protection de l'environnement - Participer à des réunions d'équipe et de chantier - Savoir prendre la parole en réunion et savoir animer une équipe - Rendre compte en affirmant son autorité et en argumentant ses choix Modalités d'évaluation : •études de cas •questionnaire à choix multiple •épreuve écrite

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	un représentant de l'organisme certificateur un représentant équipe pédagogique de l'organisme de formation un représentant entreprise un représentant encadrement entreprise extérieure
En contrat de professionnalisation	X	un représentant de l'organisme certificateur un représentant équipe pédagogique de l'organisme de formation un représentant entreprise un représentant encadrement entreprise extérieure
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	un représentant de l'organisme certificateur un représentant équipe pédagogique de l'organisme de formation un représentant encadrement entreprise extérieure

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Chef d'équipe second œuvre" avec effet au 14 décembre 2012, jusqu'au 03 mars 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne par an, 12 personnes suivent la formation et obtiennent la certification

Autres sources d'information :

greta.lille-metropole@ac-lille.fr

<http://www.greta-npdc.fr/greta/lille-metropole/>

<http://www.greta-npdc.fr>

Lieu(x) de certification :

Groupement d'intérêt public - formation continue et insertion professionnelle de l'académie de Lille (GIP FCIP Lille) : Nord-Pas-de-Calais
Picardie - Nord (59) [Lille]

GIP FCIP de l'académie de Lille

11, rue de Thionville BP 10023

59009 LILLE cedex

L'organisme de certification peut se déplacer sur le territoire national

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tout organisme de formation sur le territoire national peut réaliser la formation après avoir sollicité l'organisme certificateur (GIP FCIP de l'académie de Lille)

Historique de la certification :